

2.02/07

Conseil de Ville de Delémont

Question écrite

A propos de l'Euro 08

On peut avoir des sentiments mélangés à propos d'un événement comme l'Eurofoot 2008.

Il y a, d'une part, l'aspect outrancièrement commercial de cette manifestation : des profits exorbitants iront dans des poches privées, alors que les pouvoirs publics épongeront des déficits par millions*.

Mais, d'autre part, il y a aussi la gigantesque fête populaire que représente cet événement.

En ce qui concerne le volet bâlois de l'Euro 08, une certaine frénésie s'était emparée des communes de moyenne importance de l'agglomération rhénane et de sa région. Chacune d'entre elles y allait de son concept pour tenter de capter une part des « retombées » accompagnant cette manifestation. Cette frénésie est sans doute un peu retombée.

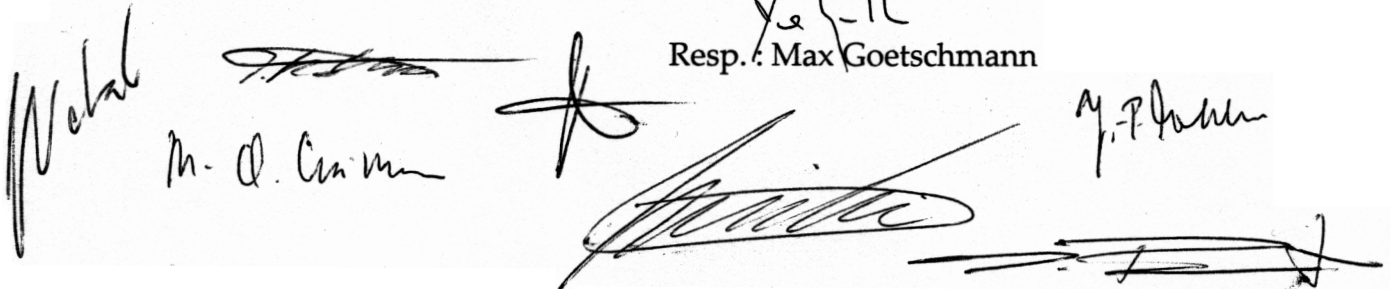
Nous ne souhaitons pas que Delémont se laisse aller à une fièvre de ce type et, en particulier, nous ne souhaitons pas que la commune engage des dépenses dans cette optique. Mais nous prions le Conseil communal, pour faire suite à une question orale posée en octobre dernier, de se prononcer sur les points suivants :

- a. De manière générale, l'Eurofoot 2008 et son volet bâlois pourraient-ils avoir des répercussions pour notre ville, par exemple en matière d'hébergement ?
- b. Le Conseil communal a-t-il pris des contacts avec des organes concernés par cette manifestation ou avec des communes proches qui se sont déjà penchées sur ce sujet comme, par exemple, Laufon ?
- c. Serait-il imaginable que les infrastructures sportives delémontaines soient mises à contribution dans le cadre de l'Euro 08, par exemple pour des entraînements ?

Delémont, le 29 janvier 2007

Groupe CS · POP

De l'IL
Resp. : Max Goetschmann

The image shows several handwritten signatures in black ink. On the left, there are three distinct signatures. In the center, there is a large, bold signature. On the right, there are two more signatures, one of which appears to be the name 'M. P. ...'.

Le déficit cumulé budgété par les deux demi-cantons de Bâle-Ville et de Bâle-Campagne s'élève, par exemple, à 14,5 millions de francs.